

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du conseil d'établissement du Centre d'excellence en formation industrielle (cefi) à Windsor

Tenue le 28 septembre 2020 à 17 h au
Centre d'excellence en formation professionnelle des Sommets
Point de service Boisjoli à Windsor et en vidéoconférence
sur la plateforme Web « TEAMS »

SONT PRÉSENTS :

Béland, Pierre	Enseignant en pâtes et papiers
Bibeau, Sylvie	Représentant socioéconomique
Cyr, Alain	Enseignant en soudage-montage
Durand, Martin	Élève en soudage-montage
Gagné, Patricia	Élève en secrétariat et comptabilité
Gosselin, Jacques	Représentant socioéconomique
Landry, Chantal	Direction
Lavoie, Alexandra	Membre du personnel professionnel
Michel, Hugo	Représentant entreprise
Morissette, Julie	Enseignante en secrétariat et comptabilité
Poulin, Christian	Représentant entreprise
Tétrault, Samuel	Élève en mécanique industrielle
Tousignant, Carole	Enseignante lancement d'une entreprise

SONT EXCUSÉS :

Caouette, Régis	Représentant du personnel de soutien
-----------------	--------------------------------------

INVITÉ :

Champagne, Daniel Direction adjointe

Ordre du jour tel qu'il a été adopté

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour du 28 septembre 2020;
3. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e);
4. Nomination d'un(e) secrétaire;
5. Adoption du PV de la dernière rencontre;
6. Suivis au PV de la dernière rencontre;
7. Priorité 2020-2021 du centre;
8. Questions et interventions du public;
9. Points en consultation;
10. Points en adoption;
 - 10.1. Règles de régie interne;
 - 10.2. Date des prochaines réunions;
 - 10.3. Politique de dépenses;
11. Points en approbation;
 - 11.1 Sorties éducatives 2020-2021;
12. Points d'information;
 - 12.1. Personnel enseignant;
 - 12.2. Personnel de soutien;
 - 12.3. Personnel professionnel;
 - 12.4. Membres élèves;
 - 12.5. Membres du milieu socioéconomique;
 - 12.6. Membres du milieu de l'entreprise;
 - 12.7. Direction.
 - Organisation scolaire et prévision ETP;
 - Changement de direction;
13. Courrier;
14. Divers;
15. Dénonciation d'intérêt;
16. Demandes d'informations supplémentaires du public;
17. Date de la prochaine séance;
18. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Chantal Landry constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la réunion à 17 h 15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 28 SEPTEMBRE 2020

Mme Chantal Landry procède à la lecture de l'ordre du jour.

Les points 5. *Adoption du PV du 15 juin 2020*, 6. *Suivi au PV*, 7. *Priorité 20-21 du centre* ont été ajoutés à l'ordre du jour du 28 septembre 2020 (impliquant le décalage des points suivants) et le point 9.7 *Commissaire* a été retiré (notre organisation ne compte plus de commissaire).

CÉ-20/21-001

Sur une **PROPOSITION** de Pierre Béland, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement du 28 septembre 2020 tel qu'il a été modifié.

3. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E);

À l'unanimité, M. Hugo Michel est nommé comme président.

CÉ-20/21-002

Sur une **PROPOSITION** de M. Christian Poulin, **IL EST RÉSOLU unanimement** de nommer M. Hugo Michel comme président.

À l'unanimité, Mme Sylvie Bibeau est nommée comme vice-présidente.

CÉ-20/21-003

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** de nommer Mme Sylvie Bibeau comme vice-présidente.

4. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

À l'unanimité, Mme Patricia Gagné est nommée comme secrétaire. Nous prenons en considération que Mme Gagné termine bientôt sa formation et qu'une nouvelle personne devra être nommée comme secrétaire.

CÉ-20/21-004

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** de nommer Mme Patricia Gagné comme secrétaire.

5. ADOPTION DU PV DU 15 JUIN 2020

Il est proposé d'effectuer les modifications suivantes:

- Au point 8.2 de la page 5, nous devrions remplacer technicien en travail scolaire par technicien en travail social.
- À la fin du point 8.2 de la page 6, nous devrions inscrire approuver au lieu d'adopter.
- Au point 9.1 de la page 6, nous devrions lire car les examens ne pouvaient pas se faire à distance au lieu de car les examens ne pouvais pas se faire en ligne.

CÉ-20/21-005

Sur une PROPOSITION de Mme Carolle Tousignant, IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 juin 2020 tel qu'il a été modifié.
--

6. SUIVIS AU PV DU 15 JUIN 2020

Point 7.1 : Un technicien en travail social sera embauché en novembre 2020 pour le point de service des Sources.

Point 8.2 : La vérification concernant le guide de l'élève est toujours à faire, c'est-à-dire, vérifier si nous pouvons interdire aux élèves de fumer lorsqu'ils suivent leur cours en ligne (à la maison).

Point 9.8 : Une nouvelle réflexion sera amorcée pour le nom du centre. Une firme a été embauchée. L'image de marque (nom et logo) sera le premier mandat. La promotion et la valorisation sera le deuxième.

7. PRIORITÉ 2020-2021 DU CENTRE

Mme Chantal Landry présente les priorités 2020-2021 : santé et sécurité (COVID), plan de réussite, gouvernance scolaire et changement de directions.

8. QUESTIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucun public

9. POINTS EN CONSULTATION

Aucun

10. POINTS EN ADOPTION

10.1 Règles de régie interne;

Mme Chantal Landry présente le document qui a été adopté l'année dernière. Des ajouts ont été effectués en rouge en lien avec la nouvelle gouvernance scolaire.

CÉ-20/21-006

Sur une PROPOSITION de M. Jacques Gosselin, IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le document des règles de régie interne tel qu'il a été modifié.

10.2 Date des prochaines réunions;

- 30 novembre 2020 à 17 h (Asbestos)
- 25 janvier 2021 à 17 h (Magog)
- 12 avril 2021 à 17 h (Morilac)
- 14 juin 2021 à 17 h (Boisjoli)

CÉ-20/21-007

Sur une PROPOSITION de Mme Patricia Gagné, IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter la date des prochaines réunions.

10.3 Politique de dépenses;

Mme Chantal Landry présente la politique de dépenses qui a été adoptée l'année dernière.

Il est décidé que :

Pour le bien-être des membres, des boîtes à lunch seront achetées pour les membres qui auront annoncé leur présence sur les lieux de la réunion.

Les montants associés aux frais des repas seront les mêmes que ceux autorisés à la politique de dépenses du Centre de services scolaire des Sommets.

Le budget annuel du Conseil d'établissement sera de 750 \$ au lieu de 1 000 \$. Ainsi, celui-ci remettra 250 \$ dans le budget de fonctionnement du centre qui servira aux bourses de la persévérance qui sont remises annuellement à un élève de chaque département. Le nom de la bourse restera bourse de persévérance du conseil d'établissement.

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'adopter le document de la politique de dépenses tel qu'il a été modifié.

11. POINTS EN APPROBATION

Le conseil accepte de déléguer la responsabilité d'autoriser les sorties scolaires des élèves à la direction du centre. En contrepartie, celle-ci fera un compte rendu des sorties qui ont été autorisées en son nom à chaque rencontre.

Sur une **PROPOSITION** de M. Jacques Gosselin, **IL EST RÉSOLU unanimement** d'approuver la délégation d'autorisation de sorties éducatives par la direction tel que discuté.

12. POINTS D'INFORMATION

12.1 Personnel enseignant;

Un questionnement est soulevé sur le fait d'aller manger au restaurant avec des élèves en temps de COVID. Il n'est pas recommandé de sortir au restaurant étant donné la situation actuelle avec la pandémie.

12.2 Personnel de soutien;

Absent

12.3 Personnel professionnel;

Aucun

12.4 Membres élèves;

Aucun

12.5 Membres du milieu socioéconomique;

Aucun

12.6 Membres du milieu de l'entreprise;

Le milieu de l'entreprise est assez tranquille en raison de la pandémie.

12.7 Direction

Mme Chantal Landry présente la prévision des ETP par programme. En raison de différents projets d'envergure dans différents programmes, les ETP estimés sont à la hausse par rapport aux années antérieures.

13. COURRIER

Aucun

14. DIVERS

Aucun

15. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Aucun formulaire à signer

16. DEMANDE D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE DU PUBLIC

Aucun public

17. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion aura lieu le 30 novembre 2020 à 17 h au centre de formation d'Asbestos

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-19/20-010

Tous les points étant traités, à 18 h 27, sur une **PROPOSITION** de M. Christian Poulin, **IL EST RÉSOLU unanimement** de lever la réunion.

Hugo Michel
Président

Chantal Landry
Directrice